



Délibération
DAAJ/LK

Envoyé en préfecture le 29/09/2020

Reçu en préfecture le 29/09/2020

Affiché le



ID : 017-211704150-20200917-2020_115EREQUAS-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

2020-115. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION EREQUA'SOL – ENSEMBLE POUR UNE REGIE DES QUARTIERS SOLIDAIRE

Président de séance : Monsieur Bruno DRAPRON

Etaient présents : 27

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, BERDAI Ammar, TORCHUT Véronique, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, JEDAT Günter, CAMBON Véronique, BUFFET Martine, DELCROIX Charles, CARTIER Nicolas, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, CHABOREL Sabrina, DIETZ Pierre, MARTIN Didier, MAUDOUX Pierre, ROUDIER Jean-Pierre, VIOLLET Céline, CATROU Rémy, BETIZEAU Florence, ROUSSAUD Barbara.

Excusés ayant donné pouvoir : 8

ARNAUD Dominique à VIOLLET Céline, CHANTOURY Laurent à CHEMINADE Marie-Line, CREACHCADEC Philippe à TORCHUT Véronique, DAVIET Laurent à DELCROIX Charles, EHLINGER François à TOUSSAINT Charlotte, GUENON Delphine à AUDOUIN Caroline, MACHON Jean-Philippe à ROUDIER Jean-Pierre, PARISI Evelyne à ABELIN-DRAPRON Véronique.

Secrétaire de séance : BARON Thierry

Date de la convocation : 10 septembre 2020

Date d'affichage : 29 SEP. 2020

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Association EREQUA'SOL – Ensemble pour une Régie des Quartiers Solidaire en date du 28 mai 2018, notamment l'article 8,

Considérant que l'association Erequa'sol " Ensemble pour une Régie des Quartiers Solidaire a les objectifs principaux suivants :

- Contribuer à tisser les liens sociaux dans et entre les quartiers en mobilisant leurs habitants,
- Inventer de nouveaux modes de participation à La vie de la cité,
- Créer des activités, marchandes et non marchandes, supports d'emplois et favorisant le parcours d'insertion des habitants les plus en difficulté.

Considérant qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner trois représentants de la Ville de Saintes pour siéger au sein l'Association EREQUA'SOL – Ensemble pour une Régie des Quartiers Solidaire,



Considérant les candidatures proposées suivantes :

- Monsieur Thierry BARON
- Monsieur Nicolas CARTIER
- Madame Sophie DEBORDE

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur le vote à main levée,

Après en avoir délibéré,
ADOpte à l'unanimité cette proposition.

Pour l'adoption : 35
Contre l'adoption : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

- Sur la désignation des trois représentants de la Ville de Saintes pour siéger au sein de l'Association EREQUA'SOL – Ensemble pour une Régie des Quartiers Solidaire :
 - Monsieur Thierry BARON
 - Monsieur Nicolas CARTIER
 - Madame Sophie DEBORDE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 28
Contre l'adoption : 1 (BENCHIMOL-LAURIBE Renée)
Abstentions : 6 (BETIZEAU Florence, CATROU Rémy, CHABOREL Sabrina, DIETZ Pierre, MAUDOUX Pierre, ROUSSAUD Barbara)
Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,




Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.